



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 19 Décembre 2012

Date de la convocation 12 Décembre 2012	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle de réunion – Centre Aquatique Intercommunal CLERMONT L'HERAULT
<p><u>PRÉSENTS</u> : M. CAZORLA Alain, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : M.SATGER Jean-Noël, M.TOLOS Joseph, M.MONTAGNE Thierry, Mme CAER Michèle, BRIGNAC : M.JURQUET Henri, CABRIERES : M.GAIRAUD Francis, M.MATHIEU Alain, CANET : M.REVEL Claude, Mme FABRE Maryse, M.BORE Jacques, M.SEGURA René, M.MALBEC Sylvain CEYRAS : M.LACROIX Jean-Claude, Mme BARRE Berthe, M.CERET Hugues CLERMONT L'HERAULT : M.GARROFE Gilbert, Mme GOMIS Sylvie, Mme THIERS Odile, M.FABREGUETTES Bernard, M.GALTIER René, M.BARON Bernard, Mme MILAN Andrée, Mme DELEUZE Elisabeth, M.SERRADJ Ahmed, M.RUIZ Salvador, FONTES : M.BRUN Olivier, Mme MIRET Christiane, LACOSTE : M.VENTRE Philippe, M.SAN MARTIN Bernard LIAUSSON : M.BETZ Bruno, LIEURAN CABRIERES : M.BLANQUER Alain, Mme PUJOL MONNIER Chantal, MERIFONS : M.VIALA Daniel MOUREZE : M.NAVAS Gabriel, M.VALLAT Yves, NEBIAN : M.LIEB François, M.BARDEAU Francis, M.DRUART Davis, M.ESTEVE Bernard, OCTON : M.COSTE Bernard, M.LUGAGNE Jérôme PAULHAN : M.DUPONT Laurent, M.GIL Claude, M.QUEROL Jean François, M.LEBREAU Jean-Jacques, M.MERCET Pierre, M.BAUDOT Bernard, PERET : M.BILHAC Christian, M.MONTAGNE Jacques, M.AZAM Joël, SALASC : Mme FONT Chantal, M.COSTES Jean, USCLAS D'HERAULT : M.FOULQUIER-GAZAGNES Bernard, VALMASCLE : Mlle VALENTINI Martine VILLENEUVETTE : M.VIDAL Eric</p>		<p><u>PROCURATIONS</u> :</p> <p>M. FAVIER Marc à M.MALBEC Sylvain Mme FLOUROU Jocelyne à M.LACROIX Jean-Claude M.MARTINEZ Antoine à M.LIEB François M.BAISSE Robert à M.BRUN Olivier M.OLLIER Pierre à M.VIALA Daniel M.VALENTINI Gérald à Mlle VALENTINI Martine</p>

Objet : Service urbanisme intercommunal – Mise à disposition d'un agent de maîtrise qualifié de la Commune de CLERMONT l'HERAULT à la Communauté de Communes du Clermontais.

Monsieur GAIRAUD rappelle aux membres du conseil que par délibération en date du 26 Octobre 2011 le conseil communautaire a approuvé, dans le cadre de la structuration du service urbanisme, une convention avec la commune de Clermont l'Hérault pour la mise à disposition de Monsieur Jacques BOUZOU, agent de maîtrise principal.

<p>Accusé de réception en préfecture 034-243400355-20121220-2012-12-19-33-DE Date de télétransmission : 21/12/2012 Date de réception préfecture : 21/12/2012</p>

Cette convention de mise à disposition arrivant à échéance au 31 décembre 2012, il est proposé de la renouveler, aux conditions suivantes :

- Mise à disposition de Monsieur Jacques BOUZOU du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2013
- Durée hebdomadaire de mise à disposition : 46 % de son temps de travail mensuel.
- Remboursement : les salaires et charges correspondant au temps de travail consacré à la Communauté de Communes seront remboursés par celle-ci, sur présentation d'un titre de recettes trimestriel.

Cette proposition a reçu un avis favorable de la commission finances et personnel réunie le 12 Décembre 2012.

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé de Monsieur GAIRAUD, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITÉ

ADOpte la convention à intervenir entre la Communauté de Communes du Clermontais et la commune de CLERMONT L'HERAULT pour la mise à disposition de Monsieur Jacques BOUZOU, agent de maîtrise principal, dans le cadre de la structuration du service urbanisme, telle que présentée ci-dessus,

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
De Communes du Clermontais,



Alain CAZORLA.